

## CHATARD DE BUSSY (1100)

Chatard de Bussy-Albieu, en Forez, voulant aller à Jérusalem (*volens ire ad Jerusalem*), fit donation, vers l'année 1100, de tout son patrimoine au monastère de Savigny, et reçut, en retour, des religieux la somme de 250 sous d'argent et un mulet. Il fut, en outre, stipulé entre les parties que si Chatard mourait pendant son voyage, l'abbaye deviendrait propriétaire incommutable de tous ses biens ; il en était de même si, à son retour, il voulait se faire moine. Mais s'il se mariait et laissait des enfants, il pourrait recouvrer les choses données, en restituant aux religieux le prix qu'il en avait reçu. Mais aucun document ne nous apprend si les éventualités prévues s'accomplirent.

(*Cartul. de Savigny*, ch. 867. — Aubret, I, 259. — Peyré, II, 493.)

A. VACHEZ.

(*A continuer.*)